

5. La nature et le volume des activités

La SIEM produit jusqu'à 39 500 bouteilles par jour si aucune panne ne survient. La majeure partie de la production est consacrée à l'embouteillage d'eau de source, l'autre partie à l'embouteillage de boissons aromatisées sans alcool. L'[annexe 15](#) donne un aperçu du flux de matières engendré par la production.

Le [tableau 2](#) présenté ci-dessous reprend les activités de la SIEM soumises à déclaration (voir l'[annexe 16](#) pour le détail des calculs), il est conforme à la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement annexée à la délibération modifiée n°14 du 21 juin 1985. Seules les rubriques désignant les activités de la SIEM y sont présentées, les valeurs indiquées dans la colonne Capacité max sont les valeurs maximales réelles.

Tableau 2 : Activités de la SIEM soumises à déclaration et activités non classées

RUBRIQUE NOMENCLATURE	DESIGNATION DES ACTIVITES	SEUIL DE DECLARATION	CAPACITE MAX	REGIME
		En récipients inférieurs à 60		
1138	Emploi ou stockage du chlore	kg, quantité stockée : 100 kg ≤ D < 500 kg	40 kg	NC
1200	Emploi ou stockage de combustants	2 t < D ≤ 50 t	400 kg *	NC
1433	Installations de mélange ou d'emploi de liquides inflammables	1 t < D < 10 t	0,102 t **	NC
1510	Stockage de matières, produits ou substances combustibles dans des entrepôts couverts en quantité supérieure à 500 t	5000 m ³ < D ≤ 50000 m ³	0,39 t ** 5000 m ³	NC
1530	Dépôts de bois, papier, carton ou matériaux combustibles analogues	1000 m ³ < D ≤ 20000 m ³	99 m ³	NC
2253	Préparation, conditionnement de boissons	2 000l/j < D ≤ 20 000l/j	6 700 l/j ***	D
2254	Conditionnement d'eaux minérales, de source, de table	10 000l/j < D < 100 000l/j	47 800 l/j ***	D